



*Communiqué de presse
Paris, le 8 juillet 2019*

L'État et la Région poursuivent l'innovation pour les routes d'Île-de-France Rénovation des chaussées de l'autoroute A15 avec un revêtement anti-bruit au niveau d'Argenteuil et Sannois

En moyenne 200 000 véhicules circulent chaque jour de la semaine sur l'autoroute A15 au niveau d'Argenteuil (Val-d'Oise). Ce trafic génère de fortes nuisances sonores pour de très nombreux riverains.

Une solution innovante sur les autoroutes franciliennes pour réduire le bruit de la circulation routière

Un nouveau type de revêtement de chaussée est expérimenté sur plusieurs autoroutes et routes nationales depuis 2017 afin de réduire les nuisances sonores générées par la circulation des véhicules. Première réponse techniques aux nuisances sonores ce revêtement expérimental divise par trois « l'énergie sonore », réduisant ainsi très significativement le bruit perçu par les riverains.

En Île-de-France, la densité du trafic est telle qu'elle accélère le phénomène de dégradation des chaussées et rend la réalisation de travaux particulièrement difficile en complexifiant l'interruption de la circulation nécessaire à l'entretien des voies. C'est pourquoi compte-tenu des progrès accomplis dans la technique d'enrobage, l'État et la Région ont décidé de tester cette **solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes**.



Dans le cadre de travaux de rénovation des chaussées de l'autoroute A15 au niveau d'Argenteuil et Sannois, ce revêtement innovant à caractéristiques phoniques spécifiques est posé sur une section à 4 voies de circulation d'environ 2000 mètres dans le sens Paris – province bordée par les bâtiments d'habitation.

2 000 mètres

de chaussées rénovées
avec revêtement antibruit

**4 voies de
circulation**

traitées

**Énergie sonore
divisée par 3**

au niveau des pneus

**6 350 tonnes
d'enrobés**

posés

**200 000
véhicules / jour**

au niveau de la partie rénovée

6 nuits

de travaux

1,2 M€

cofinancés par l'État et la
Région Île-de-France

Cette technique innovante sera évaluée sur une durée d'au moins 3 ans pour mesurer à la fois ses performances mécaniques et acoustiques. Cette évaluation permettra notamment de **mesurer précisément la réduction de bruit perçue par les riverains**.

Les travaux réalisés par la direction des routes Île-de-France (DiRIF) de la DRIEA, gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes commencent le 8 juillet 2019, et doivent se terminer d'ici la fin du mois de juillet 2019.

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, l'autoroute A15 doit être libérée de toute circulation. Compte tenu du très haut niveau de trafic, la fermeture à la circulation n'est possible que de nuit en semaine. Aussi, les travaux de rénovation des chaussées et de pose du revêtement anti-bruit sur l'autoroute A15 se déroulent chaque nuit de semaine (de 21h00 à 5h00, du lundi soir au vendredi matin). Les secteurs fermés à la circulation pour chaque nuit sont indiqués sur le site www.SYTADIN.fr (rubrique Fermetures nocturnes de la semaine). Pendant ces fermetures nocturnes à la circulation, les usagers empruntent les déviations indiquées sur le réseau local.

Un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation

Depuis 2017 le **partenariat entre l'État et la Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation a permis d'équiper d'ores et déjà 10 sections d'autoroutes et routes nationales de ce revêtement antibruit, soit un linéaire total de plus de 21 000 mètres** sur le réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France. Sur cette section de l'autoroute A15, il s'agit d'**un investissement de 1,2 millions d'euros co-financés à parité par l'État et la Région**. Le souhait commun est d'explorer de nouvelles solutions qui apportent des réponses rapides et mesurables aux besoins des usagers.

Ce partenariat correspond pleinement à la volonté de la Région et de l'État de changer la perception de la route par les Franciliens, qui doit contribuer à un meilleur respect de l'environnement. La route peut être une chance d'améliorer leurs conditions de vie et de déplacement, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain. Rendu possible par le vote de la région d'un plan «anti-bouchons pour changer la route» doté de 250 M€, dont 57 M€ pour financer de telles innovations, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France.

Ces actions, au service de la transition écologique et énergétique tendent d'une part à généraliser la gestion dynamique du trafic sur les bretelles autoroutières afin de lutter contre la congestion et d'autre part à réaliser des voies dédiées sur les autoroutes pour favoriser le transport collectif de voyageurs et encourager l'évolution des comportements individuels vers une mobilité responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Elles permettent enfin le déploiement expérimental à grande échelle, avec l'aide de l'Europe, de la connexion des véhicules à la route avec le projet SCOOP@IdF, pour une information sur les conditions de circulation plus pertinente, délivrée en temps réel à l'utilisateur directement sur son tableau de bord.

Ce partenariat constitue donc également une première déclinaison dans la région capitale du programme national « Mobilité 3.0 » engagé dans le prolongement de la COP21, pour le déploiement des systèmes de transports intelligents.

Pour en savoir plus :

- Site internet de la direction des routes Île-de-France (DiRIF) : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- Site internet de la Région Île-de-France : www.iledefrance.fr

Contacts presse :

- Communication DiRIF - 06 19 22 11 83 - contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr
- Région Île-de-France : 01 53 85 63 14, servicepresse@iledefrance.fr